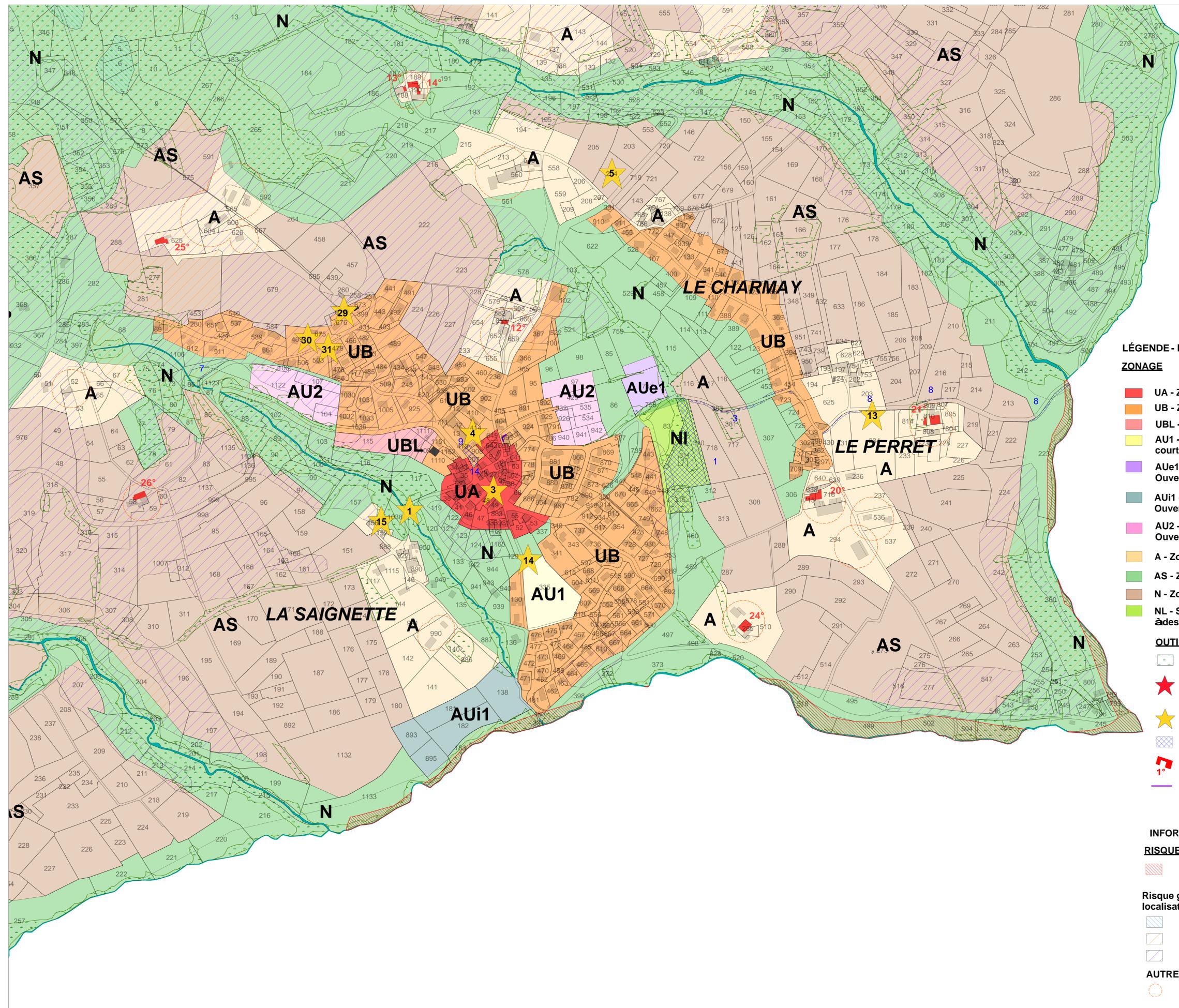


Révision de PLU prescrite le :

Révision de PLU arrêtée le :



LÉGENDE - Échelle 1/4500

ZONAGE

- UA - Zone urbaine de centre bourg ancien dense
- UB - Zone urbaine d'extension du centre bourg
- UBL - Secteur où sont autorisés les activités de loisir et de tourisme
- AU1 - Zone d'urbanisation future à destination de l'habitat ouverture à court terme
- AUe1 - Zone d'urbanisation future à destination d'équipement
Ouverture à court terme
- AUi1 - Zone d'urbanisation future à destination d'activités artisanales
Ouverture à court terme
- AU2 - Zone d'urbanisation future à destination d'habitat
Ouverture à long terme
- A - Zone agricole
- AS - Zone agricole stricte
- N - Zone naturelle
- NL - Secteur de la zone N destinée à recevoir des petits équipements
à destination de loisir

OUTILS

- Éléments à préserver au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- ★ Éléments à préserver au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme (Maison à Montplan)
- ★ Éléments de petit patrimoine à préserver (Cf. Annexe OAP petit patrimoine)
- Emplacements réservés
- Bâtiments repérés pour un changement de destination à vocation d'habitat
- Linéaire commercial (angle chemin de champs/rue de la Forge)

INFORMATION

RISQUES

- Inondation - Se reporter au plan PPRI du Garon annexé au PLU pour la localisation et les préconisations liées à risque.
- Risque géologique - Se reporter à l'étude géologique annexé au PLU pour la localisation et les préconisations liées à ce risque
 - Aléa fort - Glissement de terrain/coulée de boue
 - Aléa moyen - Glissement de terrain/coulée de boue
 - Aléa faible - Glissement de terrain/coulée de boue

AUTRES

- Localisation des sites agricoles au moment de l'étude.

